

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
9 février 2022

Date d'affichage
21 février 2022

Objet de la Délibération
--------------------------

**Modification du tableau des  
effectifs du SIVOM**

**N°3.2022**

Séance du 17 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le dix-sept février à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

**Présents** : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Michel GONNET, Stéphane FERRIER, David LE GUEN, Philippe SIONNET

**Secrétaire de séance** : Jean-Pierre PIC

\*

Monsieur le Président expose que deux agents peuvent prétendre à des avancements de grades, ils remplissent l'ensemble des conditions au regard des lignes directrices de gestion du SIVOM.

Il propose de modifier le tableau des emplois et effectifs du SIVOM afin de pouvoir les nommer dans leur nouveau grade : Agent de maîtrise principal et Technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré :

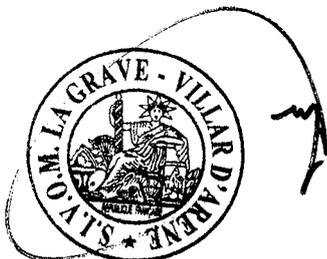
- Donnent leur accord pour la modification proposée
- Valident le nouveau tableau des emplois et effectifs du SIVOM (annexé à la présente délibération).

Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

**AR Prefecture**

005-240500264-20220217-3\_2022-DE  
Reçu le 22/02/2022  
Publié le 22/02/2022